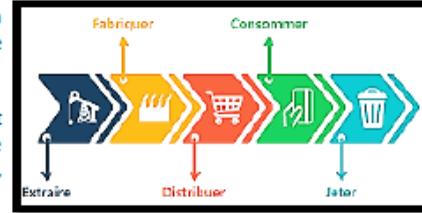


Ce n'est un secret pour personne : bien que les ressources naturelles s'amenuisent, nous les consomons toujours à un rythme effréné. Nombreux sont ceux qui s'inquiètent des conséquences à venir, tant pour notre planète que pour nos sociétés, et qui réfléchissent à des pistes de solution. Parmi celles-ci, l'économie circulaire.

L'ÉCONOMIE LINÉAIRE :

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, la croissance économique repose sur l'intensification de la consommation. La logique est simple : produire davantage pour répondre à la croissance constante de la consommation.

Ce modèle linéaire repose sur la disponibilité infinie des ressources, souvent utilisées et gaspillées sans compter, à toutes les étapes de la chaîne. Déchets, pollution et gaz à effet de serre jalonnent ce circuit qui se conclut généralement par la mise au rebut des biens produits, qui ont pourtant nécessité une grande quantité de ressources.



À la clé, non seulement des difficultés d'approvisionnement, mais surtout des problèmes environnementaux et sociaux. Comment sortir de cette logique destructrice, cesser de dilapider les ressources et répondre à nos besoins de façon plus durable?

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE :

Chaque année, nous utilisons davantage de ressources renouvelables que ce que la planète peut générer. Conséquemment, le jour du dépassement de la Terre¹ survient de plus en plus tôt (le 22 août en 2020). Alors qu'on anticipe une augmentation de 100% de la consommation des ressources entre 2015 et 2050, la disponibilité de plusieurs d'entre elles atteint déjà un seuil critique. Pour éviter de foncer dans un mur, il est donc impératif de remplacer ce modèle économique linéaire non viable. C'est là que l'économie circulaire prend tout son sens.

Mais qu'est-ce que l'économie circulaire? C'est un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources, à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités.

Bref, l'économie circulaire est un nouveau modèle économique qui vise à découpler la croissance économique et l'épuisement des ressources naturelles et les impacts sur l'environnement par deux principaux mécanismes :

1. Repenser nos modes de production-consommation pour consommer moins de ressources et protéger les écosystèmes qui les génèrent;
2. Optimiser l'utilisation des ressources qui circulent déjà dans nos sociétés.



¹ Le jour du dépassement de la Terre correspond à la date de l'année à partir de laquelle l'humanité a consommé l'ensemble des ressources que la planète est en mesure de produire en une année entière.

Source : HEC Montréal

LES ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LES CITOYENS :

MIEUX CONSOMMER :

Le développement d'une économie circulaire permet aux citoyens-consommateurs d'avoir accès à des produits écoconçus de meilleure qualité. L'approvisionnement durable et la mise en place de circuits courts induisent une meilleure traçabilité des produits, notamment alimentaires, avec des bénéfices environnementaux et sociaux importants (économie locale, emplois, santé, etc.)

UTILISER PLUTÔT QU'ACHETER :

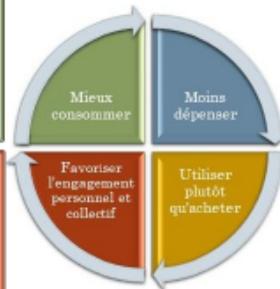
L'économie de fonctionnalité propose de réformer le modèle de vente dominant en découplant consommation et propriété. Un tel modèle permet au citoyen de se détacher du processus d'achat, ainsi que de l'ensemble de contraintes liées (entretien, stockage, réparation, fin de vie). La fourniture d'usage sous la forme d'un service

MOINS DÉPENSER :

L'allongement de la durée de vie des produits permet, outre ses bénéfices environnementaux, de limiter les dépenses des citoyens et de les faire bénéficier de sources de revenus complémentaires (revente d'occasion, etc.). Les structures de l'économie sociale et solidaire spécialisées dans le réemploi et les plateformes de dons contribuent à optimiser l'usage des ressources tout, en générant des gains socio-économiques

FAVORISER L'ENGAGEMENT PERSONNEL ET COLLECTIF :

La mise en place de réseaux locaux de consommation collaborative diminue les coûts d'acquisition et d'usage des produits, tout en favorisant le lien social entre les citoyens. Pour la problématique du recyclage, la mise en œuvre de systèmes de collecte et de valorisation



Source : Économie circulaire.org



NOVEMBRE 2022

Municipalité d'Authier-Nord

452, rue Principale

Authier-Nord (Québec) J0Z 1E0

Téléphone : 819-782-3914

Télécopieur : 819-782-3916

authier-nord@mrcao.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	3
Mot de la directrice générale	4
Fermeture du bureau, plaisirs d'hiver avec prudence	5
Rappel, régie des déchets	6
Horaire collecte CVMR	7
Sécurité sur la glace	8
Règlement portant sur la sécurité incendie	9
Salle de conditionnement	10
Viactive et transport Coup de pouce	11
Paniers de Noël et ceuillette des bacs	12
Décorations de Noël et concours de dessins	13
Dessins à colorier	14
Jeux extérieurs d'extérieurs	16
Tarifcation pour la fourniture ou l'utilisation des biens et services de la municipalité	17
Membres du conseil + fonctions, heure du bureau municipal	18
Anniversaires	19
Prompt rétablissement, naissance et avis de décès	20
Horaire des messes	21
Recettes	22
Chronique verte	23

GÂTEAU AU CHOCOLAT À LA BARRE MARS ET SAUCE AU CARAMEL

INGRÉDIENTS

POUR LE GÂTEAU

- 1 œuf
- 1/3 de tasse de sucre
- 1/4 de tasse de mayonnaise
- 3 c. à soupe de poudre de cacao
- 1/3 de tasse d'eau
- 1/2 c. à thé de poudre à pâte
- Une pincée de sel
- 1/2 tasse de farine tout usage
- 1 c. à soupe de farine, pour enrober les morceaux de barre Mars
- 1 barre de chocolat Mars, coupée en tranches de 1 cm

POUR LE CARAMEL

- 1/2 tasse de cassonade
- 2 c. à soupe de sirop de maïs clair
- 1/4 de tasse de crème à cuisson 35 %
- 1 c. à soupe de beurre

ÉTAPES

Pour le gâteau

1. Préchauffer le four à 350 °F. Beurrer des petits ramequins individuels. Réserver.
2. Dans un bol, combiner tous les ingrédients « pour le gâteau », à l'exception de la farine et des morceaux de barre Mars. Bien fouetter, puis ajouter 1/2 tasse de farine graduellement, toujours en fouettant. Réserver.
3. Dans un petit bol, mélanger les morceaux de chocolat avec 1 cuillère à soupe de farine, puis retirer l'excédent de farine. Cette étape fera en sorte que les morceaux ne couleront pas au fond du mélange pendant la cuisson.
4. Remplir à moitié les ramequins du mélange à gâteau, puis déposer des morceaux de barre Mars enrobés de farine. Avec les doigts, enfoncer les morceaux de barre Mars.
5. Enfourner pendant 20 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre ressorte propre.

Pour le caramel

1. Dans une petite casserole, mélanger la cassonade, le sirop de maïs et la crème, puis porter à ébullition. Réduire le feu, puis laisser mijoter doucement pendant 5 minutes. Retirer du feu.
2. Ajouter le beurre, mélanger, puis laisser reposer pendant 5 minutes avant de servir avec le gâteau.



PÂTES EN SAUCE ROSÉE AU BROCOLI ET À LA CHAIR DE SAUCISSE

INGRÉDIENTS

- 1 oignon, haché
 - La chair de 2 saucisses italiennes douces, coupée en petits tronçons
 - 3 tasses de brocoli, haché finement
 - 2 tomates fraîches, coupées en dés
 - 2 gousses d’ail, hachées
 - 4 branches de thym frais
 - 1 c. à soupe de farine tout usage
 - 1 tasse de bouillon de poulet
 - 1 tasse de crème à cuisson 15 % ou 35 %
 - Sel et poivre, au goût
- 3 tasses de pâtes courtes au choix



ÉTAPES

1. Dans une grande poêle, à feu moyen-vif, faire revenir l’oignon et la chair de saucisses pendant 3 minutes. Ajouter le brocoli, les tomates, l’ail et le thym, puis poursuivre la cuisson pendant 5 minutes.
2. Saupoudrer la farine et remuer. Verser le bouillon de poulet et la crème, puis assaisonner. Laisser mijoter à feu moyen de 6 à 8 minutes.
3. Pendant ce temps, porter une grande casserole d’eau à ébullition et cuire les pâtes en suivant les indications sur l’emballage pour une cuisson al dente. Égoutter.
4. Ajouter les pâtes à la sauce, puis poursuivre la cuisson pendant 1 minute. Rectifier l’assaisonnement au besoin, puis servir.

MOT DU MAIRE

Bonjour à vous tous.

Déjà une première année de mandat et beaucoup de dossiers à compléter et en suivi que ce soit au niveau municipal ou à la MRCAO.

Pour en citer quelques-uns, l’entretien du réseau routier, l’aménagement du garage municipal, l’entretien et suivi des équipements et tous les travaux annuels requis sur notre territoire (école, fibre optique, demande de subventions, comité Bellefeuille).

Nous aurons à planifier des travaux majeurs à notre bureau municipal au printemps, afin de régler le problème d’infiltration d’eau au sous-sol au printemps 2023.

Cet automne, nous avons procédé à des travaux à la mini-forêt éducative et récréative à la suite de l’obtention d’une subvention. Nous vous invitons à profiter de cet attrait magnifique. Nous prévoyons d’autres travaux l’an prochain en partenariat avec Loisirs et Sports Abitibi-Témiscamingue.

En novembre, nous sommes en préparation du budget 2023 et la mise à jour de notre Plan triennal d’immobilisation (PTI).

Si tous ces travaux peuvent être réalisés, c’est grâce à nos employés(es) toujours disponible et consciencieux dans l’accomplissement de leur travail.

Merci tout particulièrement aux employés(es) “estival” pour l’embellissement de notre municipalité (gazon, fleurs et entretien des jeux).

Également, notre employé préposé au déneigement n’a pas à être interpellé par des citoyens pour certaines problématiques au niveau du déneigement, communiquez directement au bureau municipal.

En terminant, un comité prépare la célébration du 100^e anniversaire de notre municipalité. Des communiqués seront envoyés aux citoyens bientôt.

En cette fin d’année et pour l’année 2023, je vous souhaite la santé et passer du bon temps en famille.

Bonne fin d’automne et Joyeuses Fêtes!

MOT DE LA DIRECTRICE

Bonjour,

Nous voilà maintenant en novembre ! Nous avons quand même été choyés par la température automnale et que dire des belles journées de chaleur.....Tellement qu'on se pensait en été presque !!

Les séances du conseil se tiennent toujours au 418-B, rue Principale, derrière le garage municipal et ce, à 19h30. Ce même garage qui existe grâce à une aide financière de 75,000\$ du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

Quelques informations importantes à retenir :

- Il est possible, en vous rendant sur le site inforoute de la MRC – municipalité d'Authier-Nord, de trouver et lire les ;
 - ◆ Ordre du jour ;
 - ◆ Avis publics ;
 - ◆ Procès-verbaux ;
 - ◆ Règlements de la municipalité ainsi que des autres municipalités ;
 - ◆ Autres.
- Vous désirez rencontrer le maire, bien vouloir téléphoner avant de vous présenter ;
- Bien vouloir téléphoner également si vous désirez rencontrer l'inspectrice municipale, madame Carolle Bédard. Quel que soit le projet : rénovation, construction, fosse septique ou toute autre information, il faut prendre rendez-vous avant de vous présenter et ce, avant de commencer vos travaux.... Ça évite ainsi les mauvaises surprises ;
- Les comptes de taxes seront envoyés en février prochain. Bien prendre note des dates de versements que vous retrouvez au bas de celui-ci et auxquelles le versement devient échu si aucun paiement n'est fait. Un règlement sera adopté en décembre prochain à ce sujet.

Pour le temps des Fêtes : BUREAU FERMÉ du 22 décembre 2022 au 8 janvier 2023

Bon temps des Fêtes, avec de beaux rassemblements familiaux et amicaux !!

Belle et bonne année 2023 !



Communauté chrétienne St-Mathias d'Authier-Nord

Bulletin paroissial de décembre 2022

THÈME DE L'ANNÉE PASTORALE 2022-2023

« Missionnaires, marchons ensemble. »

Jeudi le 17 novembre 2022	19h00	Linda Provencher, par Myriam Mercier, Gilles Guay et Bernadette Lamontagne
Jeudi le 1 décembre 2022	19h00	Micheline Talbot
Jeudi le 15 décembre 2022	19h00	Alida Sénéchal
<u>MESSE DE NOËL</u> Vendredi le 23 décembre	19h00	Aux intentions des paroissiens et de nos prêtres, par la Fabrique St-Mathias
Samedie 24 décembre 2020	18h00	À l'église d'Authier
Jeudi le 29 décembre 2022	19h00	En l'honneur de la St-Vierge, pour faveurs obtenues
Jeudi le 12 janvier 2023	19h00	Réginald Bisson
Jeudi le 26 janvier 2023	19h00	Valéda Morin

HORAIRES DES MESSES DE NOËL dans la partie Est du secteur MacDix

Le 24 décembre : 16h00 à Authier, 20h00 à Taschereau,
22h00 à Macamic, 24h00 à Poularies.

Vous pouvez toujours réserver une date pour une intention particulière en contactant Madeleine Lesard au 819-782-3734. Pour compléter, nous ferons appel au diocèse qui a répondu généreusement par le passé. Merci de porter attention à ce message.

NB. Nos messes sont toujours aux 2 semaines et elles se célèbrent à la nouvelle salle située à l'arrière de l'ancienne église au 418 B.

BONNE FIN D'ANNÉE 2022 ET UN BON DÉBUT 2023! PAIX ET SANTÉ À TOUS!

PROMPTS RÉTABLISSEMENTS

Nous désirons offrir un prompt rétablissement à madame Diane Duguay, ainsi qu'à madame Yvette St-Pierre Neveu. Également à tous ceux qui ont été touchés par la maladie ou autres, et dont nous n'en n'avons pas été informés.

NAISSANCE



Félicitations à Sabrina Chamberland et Pierre-Luc Julien pour la naissance de leur garçon Arthur, leur troisième enfant, qui a vu le jour le 3 octobre 2022.

AVIS DE DÉCÈS

Le 2 juin dernier, une ancienne résidante de notre paroisse est décédée, madame Jeanne d'Arc Nickner. Elle était la mère de M. Guy Deslongchamps de notre paroisse.

Le 5 août dernier, est décédé, monsieur Ronald Couillard. Il était le père de Philippe, de notre paroisse.

Le 12 octobre, une autre de nos anciennes résidentes est décédée, madame Juliette Deslongchamps.

Le 2 novembre, une nouvelle résidante est décédée accidentellement, Chrystel Simard, conjointe d'Olivier Caron. Elle était la mère d'Emrick, Alexis, Antoine, Liam et Noah.

Nos plus sincères condoléances à toutes ces familles.

FERMETURE DU BUREAU POUR LA PÉRIODE DES FÊTES



Le bureau sera fermé du 22 décembre 2022 au 8 janvier 2023 inclusivement.

Le bureau ouvrira normalement le 9 janvier 2023.

N.B. Si vous prévoyez recevoir des colis pendant cette période, ils seront livrés à Macamic.

DES PLAISIRS DE L'HIVER AVEC PRUDENCE ET RESPECT

Quelques règles à respecter :

- ✦ Respecter la signalisation et les lois ;
- ✦ Pratiquer la motoneige le jour plutôt que la nuit ;
- ✦ Circuler lentement et prudemment lorsque la visibilité est réduite ;
- ✦ Circuler sur les sentiers balisés et éviter les plans d'eau ;
- ✦ Éviter de partir seul en randonnée et avvertir un proche de l'itinéraire prévu ;
- ✦ Se munir d'une trousse de survie ;
- ✦ Ne pas circuler sur les clôtures pour animaux ;
- ✦ Ne pas circuler sur les terrains privés ;
- ✦ Ne pas circuler dans les fossés près des entrées privées, car risque de problèmes au printemps. Plusieurs ont des fils chauffants à ces endroits.



Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon

RAPPEL

Beaucoup d'entre vous disposez de vos cendres de poêle à bois par la le biais de la collecte des ordures. Nous tenons à vous rappeler que les cendres doivent être déposées dans une boîte de « carton » et mises par la suite dans un sac de plastique bien fermé. Le tout, afin de faciliter la collecte et ainsi éviter que les cendres ne s'éparpillent par le vent lorsque le bac se vide et s'envolent sur l'employé. Ce qui est très déplaisant.

Nous vous rappelons également que le contour et le couvercle des bacs doivent toujours être bien déneigés, sinon ces derniers ne seront pas ramassés.

Nous vous remercions de votre collaboration.

ANNIVERSAIRE

Émilie Neveu	2 novembre	Diane Rufiange Major	28 février
Yves Auger	6 novembre	Adèle Gagnon	1 mars
Patricia Wurtz	8 novembre	Ariane Neveu	1 mars
Mateo Gagnon	16 novembre	Nathalie Mireault	4 mars
Benoit Julien	23 novembre	André Deslongchamps	12 mars
Marie-Ève Larouche	23 novembre	Lucie Neveu	21 mars
Annie Bruneau	25 novembre	Patrick Cormier	1 avril
Jean-Robert Collard	25 novembre	Alain Gagnon	3 avril
Huguette Néron	25 novembre	Florence Duguay	7 avril
Cécile Hélie	26 novembre	Yvette Neveu	10 avril
Jean-Yves Julien	28 novembre	Jean-Marc Neveu	25 avril
Martin Gagnon	12 décembre	Alexandre Auger	28 avril
Charles-Edouard Guay	15 décembre	Monique Champagne	28 avril
Denis Auger	21 décembre	Jeannine Julien	28 avril
Mélina Daigle	21 décembre	Marcel Duguay	1 mai
Diane Daigle	25 décembre	Cécile Plante	3 mai
Guylain Neveu	26 décembre	Fernand Julien	8 mai
Mélanie Rivard	29 décembre	Marion Seguy	18 mai
Lucie Allaire	5 janvier	Francine Morin	20 mai
Anabelle Bélanger	10 janvier	Jérémie Sylvestre	20 mai
Coralie Julien	19 janvier	Marlène Rivière	21 mai
Mathias Cormier	20 janvier	Henriette Rivard	22 mai
Cédrick Auger	24 janvier	Suzanne Plante	28 mai
Alexis Julien	4 février	Diane Gagné	28 mai
Danielle et Michelle Neveu	4 février	Pierre-Paul Lahaie	5 juin
Germaine Manningham	2 février	Arnaud Gagnon	5 juin
Élise Gagnon	6 février	Sébastien Guay	8 juin
Jordan Duguay	6 février	Océane Daigle	10 juin
Sacha Gagnon	15 février		
Nathalie Drouin	22 février		
Thomas Gagnon	22 février		
Bruno Wurtz	22 février		
Benjamin Gagnon	23 février		
Margot Sylvestre	24 février		

N.B. Si vous voulez que votre nom ou celui de quelqu'un soit sur la liste, appelez-moi ou laissez-moi un petit message sur la boîte vocale ou par courriel. Il me fera plaisir de vous rajouter.



Composition du conseil municipal et fonction des élus(ues)

Monsieur Fernand Major, maire	Voirie et Comité Bellefeuille
Madame Mélissa Gosselin-Dubé #1	Pro-maire, CCU et Loisirs et Culture, MADA et PFM
Madame Marie-Ève Larouche #2	MADA et PFM, Régie incendie et 2e sub. Déchets
Monsieur Jean-François Gagnon #3	Voirie, 2e sub. Comité Bellefeuille et 2e sub. Régie incendie
Monsieur Gilles Dubé #4	Comité Bellefeuille, sub. Régie déchets
Madame Noëlla Dubé #5	Régie déchets, MADA et PFM, Loisirs et Culture
Monsieur Bruno Dubé #6	Voirie, Sub. Incendie

Les séances sont tenues le premier mardi de chaque mois. Exceptionnellement, elles peuvent être reportées. Un avis public sera alors publié, que ce soit sur le site d'info-route de la municipalité, sur Facebook, affiché au bureau et à l'ancienne salle.

Les séances ont lieu à la salle multiservices au 418-B, rue Principale, dès 19h30.

Heure du bureau municipal

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 14h30. Ouvert sur l'heure du midi

authier-nord@mrcao.qc.ca

adjointe.authier-nord@mrcao.qc.ca

819-782-3914 pste #1

819-782-3914 pste #2

DG : Élise Gagnon

Sec.adj. insp.munic. : Carolle Bédard

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA GESTION DES DÉCHETS DE ROUSSILLON

Horaire des collectes

Congés fériés du CVMR pour la période des Fêtes

FERMETURE	OUVERTURE	REPORTÉE
Vendredi 23 décembre 2022 en après-midi	Lundi 26 décembre 2022	COMMERCE Jeudi 22 décembre 2022
Vendredi 30 décembre 2022 en après-midi	De 8h00 à 11h00	COMMERCE Jeudi 29 décembre 2022
LUNDI 2 janvier 2023	Mardi 3 janvier 2023	

Un petit geste qui fait une grande différence

Ne rien jeter à l'extérieur lors de vos sorties en voiture. Attendre d'être à la maison pour jeter vos déchets.

Pensons à notre environnement et à nos animaux!

MERCI à tout ceux qui font en sorte que notre municipalité demeure une municipalité propre.



Sécurité sur la glace

Sachez les dangers de la glace

Facteurs liés à la glace



De nombreux facteurs peuvent avoir une incidence sur l'épaisseur de la glace, y compris le type d'étendue d'eau, l'endroit, la période de l'année et d'autres facteurs environnementaux tels que :

- la profondeur de l'eau et la dimension de l'étendue d'eau;
- les courants, les marées et d'autres mouvements de l'eau;
- les produits chimiques incluant le sel;
- les fluctuations dans les niveaux d'eau;
- les billots, les roches et les quais, qui absorbent la chaleur du soleil;
- les changements de température de l'air;
- les déplacements de véhicules sur la glace, qui peuvent créer des vagues dans l'eau sous-jacente.

Couleur de la glace

- La couleur de la glace peut donner une indication de sa solidité.
- Glace bleu pâle : ce type de glace est le plus solide.
- Glace blanc opaque ou glace de neige : en général, elle est seulement à moitié aussi solide que la glace bleu pâle. La glace opaque se forme lorsque la neige saturée d'eau gèle à la surface de la glace.
- Glace grise : elle n'est pas sécuritaire. La couleur grise indique la présence d'eau.

L'épaisseur minimum de la glace doit être de :

- 15 cm pour la marche ou le patinage individuels;
- 20 cm pour le patinage en groupe ou les jeux;
- 25 cm pour les motoneiges.

Rappel — L'épaisseur de la glace n'est qu'un facteur parmi d'autres pour pouvoir profiter d'activités sur la glace et les minimums recommandés ne sont que des indications. Les conditions météo et le type de plan d'eau influent sur la solidité de la glace. Renseignez-vous auprès des autorités locales pour connaître l'état de la glace avant de vous déplacer. Respectez les panneaux d'avertissement qui indiquent à quel moment et à quel endroit il est possible de se livrer à des activités sur la glace. Évitez d'aller sur la glace la nuit.

Tarification pour la fourniture ou l'utilisation des biens ou des services de la municipalité

\$\$\$

Photocopies ou impressions :

Feuille / Noir et blanc	0.75 \$
Feuille/ Couleur	1.25\$



Télécopies :

Envoie:

Local ou sans-frais	2.00 \$
Interurbain	3.50 \$

Réception:

1.00 \$ / ch. feuille



Organisme

gratuit si feuille fournie, 0.15\$ si pas de feuille

0.25 \$ en couleur si feuille fournie, 0.35 \$ si non fournie

(Ces prix seront adoptés à la séance de décembre)

Location :

Salle 175.\$

Organisme locaux : Gratuit

Terrain de camping :

Avec service :
 journée / 35\$
 semaine / 200\$
 mois / 300\$

Sans service (tente) jour/ 20\$



JEUX EXTÉRIEURS L'HIVER

- 1. ROI DE LA MONTAGNE :** Matériel : 3 cônes de couleurs différentes. Les 3 cônes sont placés en haut d'une montagne et un des joueurs est sur la montagne, c'est le roi de la montagne. Les autres joueurs sont en bas de la montagne. Ils doivent réussir à monter sur la montagne et toucher aux 3 cônes sans se faire toucher par le roi pour gagner. Si le joueur réussit, il devient le roi. S'il se fait toucher, il doit recommencer à 0 en bas de la montagne et faire 10 jumping jack à chaque fois.
Variante : Changer la façon de se déplacer (à 4 pattes, en pas chassé, etc.).
- 2. LA CHASSE À LA BALLE :** Matériel : 10 balles de ping-pong. On divise le groupe en 2 équipes. Une équipe se tourne dos à la cour pendant que l'autre équipe cache les balles de ping-pong dans la cour (il ne faut pas les enterrer dans la neige par contre). Au signal, l'équipe qui était dos part à la recherche des balles. Quand elles sont toutes retrouvées, on change les rôles.
Variante : On peut compter le temps de chaque équipe et essayer de battre son record d'équipe.
- 3. LE RELAIS DE LA BALLE :** Matériel : 10 balles de tennis et 10 cônes troués au bout. Les enfants se placent en équipe de 2 ou 3. Le but est de faire traverser la cour au complet à sa balle de tennis aller-retour. Au signal, le premier joueur botte la balle une fois et revient taper la main du 2e joueur. Ce dernier court botter la balle à son tour et ainsi de suite jusqu'à la fin de la course.
- 4. LE ROI DÉTRÔNÉ :** Matériel : 1 balle de tennis et 1 seau. Les enfants sont placés en cercle et un joueur est au milieu. Il y a un seau également au milieu et le joueur tente de le protéger. Les joueurs autour bottent la balle en se faisant des passes pour essayer de mêler le roi au milieu et réussir à toucher le seau. L'enfant qui réussit à toucher le seau détrône le roi et prend sa place.
- 5. TOUR DE NEIGE:** Matériel : Rien. Il faut essayer de faire la tour la plus haute possible en empilant des boules de neige. Variante : Jouer sous forme de course à relais.
- 6. PÉTANQUE DE NEIGE :** Matériel : Rien. Ce jeu se joue comme le jeu de pétanque traditionnel, mais avec des boules de neige. On peut utiliser une balle de couleur pour que le « cochon » soit plus visible.
- 7. TAGUE DE L'ABOMINABLE HOMME DES NEIGES :** Matériel : Un dossard ou un foulard. Jeu de poursuite où la tague est l'Abominable homme des neiges (il porte le foulard sur son bras ou un dossard). Pour éviter de se faire attraper, il faut toucher la neige avec une autre partie de son corps que les pieds. Si un enfant est touché, il se place en statue gelée sur 1 pied pendant 10 secondes. Après un certain temps, on change le joueur qui fait la tague.

RÈGLEMENTS PORTANT SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE

Règlement 85-05 concernant le ramonage des cheminées

Art. 2 : Tout propriétaire est obligé de ramoner sa cheminée annuellement.

Art.3 : Toute cheminée et conduits devront être maintenus en bon état.



Règlement 85-05 concernant le ramonage des cheminées

Art. 2 : Tout propriétaire d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment utilisé ou destiné à être utilisé à des fins d'habitation, doit munir ce bâtiment ou cette partie de bâtiment d'un ou plusieurs détecteurs de fumées, conformément aux dispositions du présent règlement.

Art.6.1: Les détecteurs de fumée doivent être continuellement maintenus en parfait état d'usage.





Salle de conditionnement

ABONNEMENT

- Abonnement 1 an (individuel) :
50\$ + 20\$ pour la clé d'accès
- Abonnement 1 an (familial) :
100\$ + 20\$ pour la clé d'accès
- Abonnement pour non-résident
125\$ + 20\$ pour la clé d'accès

Plusieurs appareils à votre disponibilité:

- Appareil cardio
- Appareil multistations pour la musculation
- Banc et poids libres (barre pour homme et pour femme)
- Élastiques, poids cheville et poignets, tapis de yoga
- Haltères russes
- TV intelligente

Un enfant de moins de 16 ans doit **obligatoirement** être accompagné d'un adulte.

HORAIRE : L'accès au gym est de 6h à 23h

Votre adhésion doit être faite au bureau municipal ainsi que le paiement, en argent ou par virement interact seulement.



NOM : _____



ÇA S'PASSE CHEZ NOUS

VIACTIVE À AUTHIER-NORD

Nous allons recommencer nos exercices le mardi 15 novembre 2022 à 13h30 à la salle multiservices. Nous invitons toutes les personnes qui sont intéressées à bouger, faire du social et prendre un café, un jus par la suite. Ça vous tente, pas besoin d'inscription. Présentez-vous à l'activité.

Au plaisir de vous rencontrer!

Pour plus d'informations : Diane Rufiange au 819-782-3141



POINT DE VENTE DES COUPONS

Les coupons Coup de pouce sont en vente au bureau municipal et nous avons des formulaires d'inscription.

- Un système de transport collectif;
- Partout sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- Facile et avantageux de devenir membre à vie (voir «FORMULAIRE D'ADHÉSION»);
- Un partenariat avec les services de taxis et d'auto-bus.

Regroupez-vous. Partagez vos déplacements et économisez davantage!

Info : 819-339-5671

www.transportcoupdepouce.com

www.facebook.com/transportcoupdepouce/



PANIERIS DE NOËL



Comme par les années passées, la campagne des Paniers de Noël se tiendra de nouveau dans notre région. La date limite pour faire la demande est le 1^{er} décembre 2022 à 16h. Vous pouvez vous procurer un formulaire de demande auprès de Madeleine Lessard (819-782-3734) ou au bureau municipal (819-782-3914). Ceux qui veulent offrir des denrées pour ces paniers pourront les apporter à l'Épicerie Plante 2.0, jusqu'au matin du 6 décembre, date prévue de la collecte des dons par la Sureté du Québec dans les paroisses.



ARTICLE 8 CUEILLETTE PAR BACS

- 8.1 Les bacs à ordures ou matériaux récupérables destinés au service d'enlèvement doivent être déposés en bordure de la voie publique au plus tôt douze (12) heures avant le moment prévu pour l'enlèvement, sans toutefois nuire à la circulation et ou l'enlèvement de la neige. Les ordures ou matériaux doivent être entreposés à l'intérieur du bac autorisé à l'article 1.4 et 1.5.
- 8.2 Les bacs vides doivent être retirés au plus tard douze (12) heures après l'enlèvement des ordures et/ou matériaux.
- 8.3 Durant la période hivernale, les bacs à ordures ou à récupération sont placés en bordure de rue, de façon à ne pas constituer des obstacles aux travaux de déneigement.
- 8.4 Les bacs autorisés ne seront pas manipulés par les éboueurs si l'accès est rendu difficile ou impossible soit par suite d'une accumulation de neige ou que le passage pour se rendre au contenant est obstrué par des objets quelconques ou pour tout autre motif.

DÉCORATIONS DE NOËL

La municipalité, comme par les années passées, offrira 6 certificats cadeaux (de chez Canadian Tire) d'une valeur de 25\$ chacun pour les décorations de vos maisons. Une fois les décorations terminées, donnez votre nom au bureau municipal avant 10h00 le 17 décembre. À son arrivée, la postière pigera les noms des 6 personnes chanceuses.



BONNE CHANCE À TOUS!

CONCOUR DE DESSINS DE NOËL

Encore cette année, pour les enfants sur le territoire, il y a un concours de dessins de Noël. C'est simple comme tout. Vous colorez le dessin qui se trouve au centre et vous y inscrivez votre nom et votre âge, votre années scolaire, ainsi que votre numéro de téléphone. Venez le porter au bureau municipal pour décorer notre bureau. Le 17 décembre, un dessin de chaque cycle sera pigé au hasard. Les gagnants(es) recevront un certificat-cadeau de 25\$ chacun, de chez Variété Deschênes de La Sarre.

3 prix : Pré-scolaire avec 1er cycle, 2ième cycle et 3ième cycle.

